NOM :

Prénom :

Etablissement ou école :

Adresse :

A le

Monsieur le Directeur académique

S/C de l'IEN

**Objet** : demande de congé pour formation syndicale pour la journée du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

en référence à l’article 34 de la loi 84-16 du 11.01.84

**Monsieur l’inspecteur d’académie,**

 J’ai l’honneur de solliciter l’autorisation de participer à une journée de formation syndicale organisée par la CGT Educ’Action 13 sous l’égide de « La Formation Syndicale CGT », organisme agréé à dispenser cette formation. Elle aura lieu le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 Je vous prie d’agréer, Monsieur l'Inspecteur d'académie des Bouches-du-Rhône), l’expression de mes salutations distinguées.

 **Signature :**

La demande de congé doit être faite par écrit un mois avant la date de début de formation. Le congé est réputé accordé en l’absence de réponse au plus tard 15 jours avant le début du stage.